



RÉGIE DU  
SDDEA

**AVIS DE FIN DE RESTRICTION  
DES USAGES DE L'EAU DU ROBINET**  
RÉGIE DU SDDEA - COPE de Pont-sur-Seine / Crancey / Saint-Hilaire  
**Commune concernée : Pont-sur-Seine**

Le 14 janvier 2021

Madame, Monsieur,

Nous vous avons informé, notamment par avis affiché en mairie dès le 11 janvier, qu'une restriction des usages de l'eau du robinet avait été demandée par les services de l'État dans la commune de Pont-sur-Seine.

Plusieurs prélèvements ont été réalisés, sur différents points de votre réseau de distribution, le 12 janvier. **L'Agence Régionale de Santé, par observation des résultats de ces analyses communiqués ce jour, a levé la restriction des usages de l'eau du robinet.**

**Toute personne peut donc boire l'eau du robinet sans risque sanitaire.**

La Régie du SDDEA – COPE de Pont-sur-Seine / Crancey / Saint-Hilaire se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Le Maire de Pont-sur-Seine,  
M. DESMARES

Le Directeur général de la Régie du SDDEA,  
M. GILLIS